



Des prouesses constantes !

Chaque année, depuis 30 ans, un élan exceptionnel anime nos concitoyens, qui ont adhéré avec enthousiasme à cette grande aventure humaine qui a pour objectif de **vaincre les maladies neuromusculaires**.

Et chaque année, des prouesses sont à porter au crédit des chercheurs, mais aussi des malades eux-mêmes et des nombreux bénévoles :

La prouesse des chercheurs, avec notamment les premières cartes du génome humain (une première mondiale qui ouvre le chemin vers les thérapies), la découverte des gènes responsables des maladies, la multiplication des thérapies innovantes qui ont fait la démonstration de leur efficacité à l'arrivée des premiers médicaments... C'est tout un pan de la médecine qui a fait un incroyable bond en avant pour qu'aujourd'hui les diagnostics soient fiables et posés plus rapidement, que les premiers médicaments arrivent sur le marché, et que des années de vie soient gagnées.

La prouesse des malades et de leurs familles, qui livrent au quotidien un combat sans merci : des enfants d'une volonté exceptionnelle qui participent à des essais cliniques ; des jeunes qui, malgré la maladie, deviennent de brillants étudiants ou de grands voyageurs et mènent leur projet de vie ; des parents qui affrontent et repoussent la maladie, jour après jour, et dont les énergies rassemblées sont à l'origine d'avancées sociales et citoyennes impressionnantes.

La prouesse des bénévoles, toujours plus nombreux, transformant cette vague de mobilisation qu'ils incarnent en une déferlante prête à relever les défis les plus audacieux ! Une mobilisation nationale inégalée puisque, 30 ans après sa création, avec le soutien des équipes de France Télévisions, le Téléthon rassemble, chaque fois, 5 millions de personnes dans les rues et devant leur petit écran.



Anaëlle, 7 ans - Lou, 4 ans - Apollo, 11 ans - Mathilde, 27 ans,
seront les ambassadeurs du combat des familles.

Notre village a toujours montré l'exemple : les manifestations organisées lui ont permis de participer à cette aventure humaine exceptionnelle et d'avoir l'occasion de vivre un moment unique et solidaire porteur de sens et de valeurs de générosité. Et les Castelnovins ont apporté, sans compter, leur contribution à l'amélioration de vie des malades, à l'aide à la recherche si importante en la matière.

Le 9 décembre prochain, nous les invitons à participer en mettant un peu de leur cœur tout au long de cette journée. Nous sommes sûrs qu'ils répondront présents !

Liliane CHAMBARLHAC
Conseillère municipale



AGENDA DU MOIS

2	FOYER RURAL <i>Balèti des Copains</i>
	MEDIATHEQUE <i>Atelier créatif "En attendant Noël"</i>
3	FOYER RURAL <i>Randonnée au Beaucet</i>
	LI BON VIVENT <i>Gala</i>
8	SPORTING CLUB <i>Loto annuel</i>
9	COMITE DES FETES <i>Téléthon</i>
	CHOEUR R; GRIMAUD <i>Concert de Noël</i>
	MEDIATHEQUE <i>Marché aux histoires</i>
	MEDIATHEQUE <i>Partage de savoir faire</i>
13	QUARTIER LIBRE <i>La grand'mère de Jade</i>
	LA STRADA <i>Film : Les Conquérantes</i>
	ANIMOTHEQUE <i>Atelier Tangram et comptines</i>
16	MEDIATHEQUE <i>Heure du Conte : "Le Noël de Pablo"</i>
	ESCOLO <i>Les 13 Desserts</i>
17	LE BAN DES ARTS <i>Comédie musicale "Eternel Tango"</i>
18	FOYER RURAL <i>Audition musicale</i>
19	LI BON VIVENT <i>Apéritif de fin d'année</i>
	COMITE DES FETES <i>Spectacle "Défis d'impro"</i>
20	MEDIATHEQUE <i>Atelier créatif "Le Noël de Pablo"</i>
22	LA STRADA <i>Film : Jalouse</i>
24	EGLISE <i>Crèche vivante et Veillée de Noël</i>

RAPPEL

AUX CORRESPONDANTS DU BM

Compte tenu des fêtes de fin d'année, nous demandons aux correspondants du BM de nous adresser leurs articles pour le **15 décembre au plus tard**, faute de quoi ils ne pourront être pris en compte pour Janvier.

Nous les remercions pour leur compréhension et leur célérité.

COMITÉ DES FÊTES



DEFIS D'IMPRO...

Un spectacle unique, du jamais vu !
La magie de l'impro !

Vous ne savez pas ce que vous allez voir, ils ne savent pas ce qu'ils vont jouer : un moment unique, éphémère, que personne d'autre ne verra plus jamais.

Sur scène : 3 comédiens de la Ligue d'Improvisation Française, champions du monde en titre et en équipe de France depuis 1998

Ils improvisent au fil de leur imagination selon vos envies et au gré de vos humeurs. Vous leur offrez des mots et des styles de jeu et ils vous embarquent dans leurs délires.

SALLE DE L'ARBOUSIERE
CHATEAUNEUF DE GADAGNE



Ainsi vous pouvez les défier en leur proposant par exemple le mot avion à la manière d'une pièce de boulevard, d'une farce de Molière ou d'une tragédie de Shakespeare.

Ils peuvent tout faire, des vers, des chansons, des sans paroles, ils endossent mille et un personnages, ils ne refusent rien !

Tarif : Adultes : 10 € - Enfants : 5€ (- 12 ans)

LA CRÈCHE DE NOËL

La crèche ne fut pas toujours le petit endroit douillet où les parents peuvent faire garder leurs enfants. Berceau de Jésus, et par extension, l'étable où il naquit, la crèche était à l'origine **une mangeoire à l'usage des animaux**. Il n'est donc pas anodin que les représentations de Jésus, le représentent au milieu de l'étable de Bethléem, entouré des Rois Mages et d'animaux (âne, bœuf, moutons et chameaux).

Notre village va pouvoir revivre, pour la troisième année consécutive, la tradition des crèches de Noël, grâce à l'un de nos concitoyens passionné, qui installera à nouveau la sienne dans la **Maison de la Treille** (face à la Médiathèque).

Elle sera ouverte au public **tous les jours de 16h30 à 19h, du lundi 18 décembre au dimanche 7 janvier**. Pour les écoles ou les groupes, des horaires spécifiques pourront être sollicités en s'adressant au secrétariat de la mairie (04 90 22 41 10).

L'entrée est gratuite.



Une vue partielle de la crèche de l'an dernier

AFMTÉLÉTHON INNOVER POUR GUÉRIR 9 DECEMBRE 2017

CHATEAUNEUF DE GADAGNE PROGRAMME

A partir de 9h00 sur la PLACE DU MARCHÉ

- **Marché gourmand**
- **Animations musicales, ludiques & sportives :**
Ball trap, jeux d'adresse, présence du Père Noël...
- **Expo-vente :** toiles de peintres, photos.
- **Petite restauration sur place et vente à emporter :**
Dégustation et vente d'huîtres, vin, fromages, tartes salées, gâteaux, frites, ...
- **Rallye vélo** ouvert à tous (départ Place du Marché).
- **Rassemblement** pour dégustation du vin chaud.
- **Repas dansant** (Salle de l'Arbousière).
Tirage de la tombola et pesée du jambon.
Prix du repas : 18€ - enfants (- de 14 ans) : 5€
Inscription en Mairie.

PRESENCE
DU PERE NOEL
SUR LE MARCHÉ

BAR À HUITRES
VENTE &
DÉGUSTATION

9 DECEMBRE 2017 à partir de 9H00

- **Fil rouge :** Vente de gobelets pour réaliser des bonhommes de neige (à acheter les jours précédents chez les commerçants, le matin même place du marché).

- Vous pouvez encore vous inscrire auprès de la Mairie, pour le **repas dansant** du soir à l'Arbousière, au **04 90 22 41 10**.

Prix du repas : 18 € (moins de 14 ans : 5 €).

PAPIERS POUR LE TÉLÉTHON



Les **benes** seront mises à disposition sur le plateau de Campbeau, dès le **mardi 5**, pour **vos papiers et vos cartons découpés ou pliés**.

CATASTROPHE NATURELLE

Le Vaucluse connaît depuis 2016 un épisode intense de sécheresse.

Dans ce contexte, un phénomène de **retrait-gonflement** des argiles peut se produire et entraîner des désordres (fissures notamment) sur les habitations.

La commune peut saisir la Préfecture d'une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle.

Toutefois, afin de pouvoir engager cette démarche, elle doit avoir été saisie par les habitants qui auraient constaté des dégâts sur leurs habitations.

Ainsi, tout Castelnavin qui estime que son habitation a subi des désordres anormaux qui pourraient être imputés au retrait-gonflement des argiles est invité à adresser un courrier à l'attention de M. le Maire avant le 31 décembre 2017, en précisant la période d'apparition des dégâts et en les décrivant.

ERRATUM

Dans la présentation qui a été faite dans les BM d'octobre et de novembre des équipes de l'école Pierre Goujon, deux erreurs se sont glissées dans les légendes qui ont été communiquées à la Rédaction :

- Pour la cantine le nom de **Patricia BOSC**, absente (et remplacée par Camille GEREN), n'était pas cité ;

- Pour les animatrices du CLAE, une lettre manquait dans le nom d'**Elise PERLES** (orthographié par erreur Elise Erles).

Voilà qui est rectifié.

Numéros Utiles

Mairie :	04 90 22 41 10
Pharmacie de garde :	Resogarde 3237
Médecins de garde :	04 90 23 16 16
Infirmières - Place de la Poste	
Demeure-Laurent	04 90 22 50 97
04 90 83 97 14	06 12 13 62 36
Lanzalavi	06 84 53 62 22
Lautier	06 87 55 80 14
Infirmières - 5, rue du Paty	
Putti	06 29 35 63 18
Gueit	06 68 72 36 70

Autres Numéros

Police / Gendarmerie	17
Pompiers	18
SAMU	15
SOS Amitié	05 63 54 20 20
Electricité	0 810 33 35 84
Gaz	0 810 89 39 00
Centre Antipoison	05 61 77 74 47

TEMPÉRATURE

Pendant l'année en cours, la température moyenne de la planète a gagné 1,1°C par rapport au début de l'ère industrielle.

La planète continue donc d'avoir de la fièvre. Selon les dernières estimations de l'Organisation météorologique mondiale, l'année en cours se classe parmi les plus chaudes qui ont été mesurées. La hausse de la température moyenne à la surface du globe est de plus de 1,1°C par rapport à celle du début de l'ère industrielle. « *Sous l'effet du puissant phénomène climatique El Nino, 2016 devrait conserver son statut d'année la plus chaude, 2015 et 2017 se disputant la deuxième et la troisième places, estime l'agence des Nations unies* ».

Il s'agit d'une preuve de plus que ces trois dernières années reflètent une tendance au réchauffement « *à long terme de la planète* », souligne l'OMM. Ces niveaux extrêmes s'accompagnent de dérèglements climatiques inquiétants : des ouragans d'une intensité record dans les Caraïbes et l'Atlantique, qui ont même atteint jusqu'à l'Irlande, une terrible sécheresse en Afrique de l'Est, des pics de températures au-dessus de 50°C en Asie.... Bref, même si 2017 n'est pas terminée, l'OMM envisage déjà d'attribuer à cette année le statut de l'année la plus chaude enregistrée en l'absence de phénomène climatique El Nino.

Du fait de la longue durée de vie de ces gaz dans l'atmosphère et comme les émissions continuent d'augmenter au rythme de 50 milliards de tonnes de CO2 par an, il y a peu de chance que la tendance s'inverse à court terme.

COLLECTE DES DÉCHETS

La colonne de **collecte des textiles** a été déplacée du parking de l'école vers le parking des services techniques, en face du lavoir, route de la gare. Rappelons que cette colonne vise à collecter le linge et les vêtements propres et secs ainsi que les chaussures (attachées par paires). Même usés ou déchirés, ces textiles et chaussures seront valorisés. Par contre, il ne faut pas déposer d'articles humides ou souillés.



D'autre part, sur le parking des Oliviers, de nouvelles colonnes de collecte des papiers et du verre ont remplacé les containers à ordures ménagères qui étaient utilisés de manière souvent anarchique.



Les containers collectifs et les colonnes d'apport volontaire doivent être utilisés avec respect pour les voisins, ils doivent être laissés propres et aucun déchet ne doit être déposé directement au sol.

Une nouvelle benne dédiée à la collecte du mobilier domestique

La CCPSMV a implanté une nouvelle benne dédiée à la **collecte des déchets d'éléments d'ameublement** (DEA) sur le site la déchèterie du Thor/ Gadagne. Les déchets acceptés dans cette benne correspondent aux meubles ou partie de meubles quels que soient le type, le matériau ou l'état. Ce nouvel équipement a pour objectif de diminuer les coûts de gestion (collecte- transport - traitement) des trois bennes : encombrants, bois, métaux.

L'ouverture de la benne éco mobilier va permettre de réduire le tonnage de trois bennes.

MÉDIATHÈQUE

Fermeture exceptionnelle

La Médiathèque sera fermée du **samedi 23 décembre** à 12h au **mardi 2 janvier** inclus. Réouverture le mercredi 3 janvier à 10h.

Atelier Multimédia

Samedi 2 décembre de 10h à 12h : Découverte du logiciel PowerPoint.

Sur inscription -

Participation exceptionnelle de 5€ minimum reversée au Téléthon.

En partenariat avec le Foyer Rural

Atelier Créatif : En attendant Noël

Samedi 2 décembre de 14h à 16h30

Atelier créatif de menus éléments décoratifs à suspendre ou à offrir

A partir de 8 ans - *Sur inscription.*

Participation exceptionnelle de 3€ minimum reversée au Téléthon.

Marché aux Histoires

Samedi 9 décembre à 11h : Venez écouter Michel et ses histoires extraordinaires.

Pour les enfants de 3 à 6 ans

Participation exceptionnelle de 1€ minimum reversée au Téléthon

Heure du Conte :

Le Noël de Pablo / Marthe Horard

Samedi 16 décembre

-à 10h pour les - 3 ans

- et à 11h pour les + 4 ans

Dans la forêt, la famille écureuil prépare Noël. Pendant que papa Eliot et maman Elvire décorent leur belle et grande maison, mademoiselle Hérisson vient leur annoncer qu'elle a entendu un loup hurler, et qu'il faut faire attention ...

A travers cette histoire, inspirée du conte le Loup et les Sept Chevreux, les enfants découvriront les animaux de la forêt dans un doux décor créé par Nadège Poupaert. Gratuit, sur réservation

« Je Sais, tu Fais » :

Partage de savoir-faire

Samedi 16 décembre 2017 de 14h à 16h

Geneviève et Marianne vous apprendront à cuisiner de petites friandises pour Noël.

A partir de 10 ans. *Gratuit, sur réservation*

En partenariat avec le Sel Rit.

Atelier Créatif : Le Noël de Pablo

Mercredi 20 décembre de 10h à 11h30

Atelier d'Arts Plastiques autour de Noël et du spectacle de Marthe Horard.

A partir de 3 ans. *Gratuit, sur réservation*

Une pointe d'humour

Mon pied droit est jaloux de mon pied gauche. Quand l'un avance, l'autre veut le dépasser. Et moi, comme un imbécile, je marche !

Châteauneuf de Gada

Les Riches Heures de CHATEAUNEUF DE GADAGNE

LE SECOND EMPIRE (4)

La vie politique à Gadagne sous "l'Empire autoritaire"

Le Second Empire est analysé en deux périodes par les historiens : la première qualifiée **d'Empire autoritaire** - qui s'étend globalement de 1852 à 1860 - s'oppose à la seconde, dite de **l'Empire libéral**, s'étalant globalement de 1860 à 1870. On se rend compte, dans notre village, de la réalité du qualificatif "autoritaire", par les expressions dociles ou révérencieuses utilisées à l'égard des services de l'Etat, durant la première période.

Il est vrai que ces services n'hésitent pas à donner leurs consignes. Ainsi, pour les élections municipales de 1855, le Préfet invite le Maire à grouper autour de lui *« des hommes qui, par leur bonne réputation et leur intelligence, peuvent exercer sur leurs concitoyens la plus légitime influence »*, sous-entendu, au plan politique plus que celui de la bonne gestion.

Et il ajoute, *« il n'est pas besoin que vous demandiez à l'élection un mandat que vous tenez de la loi, et du choix de l'Empereur, ou de son délégué. Je vous conseille donc de ne pas vous engager personnellement comme candidat, dans la lutte électorale, à moins que vous ne jugiez plus avantageux, pour votre autorité morale, d'obtenir les suffrages de vos concitoyens, suffrages qui ne vous seront sans doute pas refusés »*.

La loi prévoyait en effet, que le maire en place (choisi donc par le Pouvoir), pouvait se maintenir sans se soumettre au vote des électeurs, ou de faire le choix de se présenter au suffrage de ses administrés. C'est ce dernier que choisira courageusement **M. Cèbe**, le maire de l'époque, qui sera réélu par ses concitoyens, et qui rendra compte au Préfet en ces termes : *« je suis vraiment satisfait de ces élections qui montrent la confiance dont je jouis dans le pays, malgré toutes les calomnies et les infamies que mes adversaires inventent contre moi »*.

Tant que dura l'Empire, le secrétaire de la mairie rédigea des adresses emphatiques à l'Empereur, et les fit approuver par le Conseil municipal. Dans le registre des délibérations, ces textes louangeurs sont ornés de belles majuscules rehaussées d'encre rouge, lorsqu'on cite un membre de la famille impériale.

Voici, à titre d'exemple, ceux qui furent envoyés pour la naissance du prince impérial * :

« Sire,

Le maire, l'adjoint, les membres du Conseil municipal et du Bureau de Bienfaisance de Gadagne, ont l'honneur d'offrir à votre majesté, leurs très sincères et très respectueuses félicitations à l'occasion de la naissance du Prince Impérial.

Ils adressent des vœux et des prières au Ciel, pour que la divine Providence veille sur ses jours, comme aussi sur les

vôtres, et en fasse un Prince digne de vous, Sire, de l'Impératrice et de la France ».



Louis Napoléon, Prince Imperial 1856-1879

« Madame,

A la nouvelle de votre délivrance et de la naissance de votre Auguste Enfant, sur lequel reposent nos futures destinées, la France entière a été dans la joie et a partagé le bonheur et l'allégresse dont vous êtes comblée.

Que Dieu protège le précieux Fruit de votre union avec l'Empereur, et lui accorde de longs et heureux jours ».

D'autres textes semblables furent adressés à l'Empereur pour l'attentat d'Orsini en 1858, les victoires en Italie, la Paix de Villafranca, la guerre de Crimée ou encore l'attentat contre le tsar russe, à Paris, en 1866



La prise de Malakoff (par Gerolamo Induno)

Des cérémonies locales accompagnent l'envoi de ces textes. Ainsi, en septembre 1855, le Maire rend compte au Préfet de celles concernant la prise de Sébastopol :

*« Un Te Deum a été chanté à l'issue de la grand messe à laquelle assistaient tous les fonctionnaires de la commune. A la réception des dépêches annonçant la prise de Malakoff** et de Sébastopol, un cortège a eu lieu dans le village et j'ai donné lecture de ces dépêches dans les quartiers.*

A la fin de chaque lecture retentissaient les cris « Vive l'Empereur, Vive la France ».

* Le Prince Impérial a été tué en 1879 dans une embuscade par des guerriers zoulous.

** Dans cette campagne de l'Armée d'Orient, notre village déplorera la mort de deux de ses enfants : **Ricaud Pierre** et **Gendre Gabriel**, décédés à l'hôpital de Constantinople.

Le ministre de la Guerre écrira au Maire d'annoncer *« avec tous les ménagements possibles, ce douloureux évènement à la connaissance des familles intéressées »*

agne, village en Provence

LA VIE DU VILLAGE

Voici quelques événements qui ont marqué la vie du village pendant la décennie 1856 - 1867

Des dégâts importants

Le premier de ces événements fut, pendant l'hiver 1856, une « tempête de vent », qui saccagea les vergers, abattit de nombreux arbres et détruisit une grande partie du vignoble.

Ensuite, en octobre 1867, se produisirent des inondations dues aux fortes pluies. Le Sénat déborda dans le quartier des Magues, et la Sorgue dans celui de la Galère. Au sud, la plaine fut inondée sur 10 km dans un sens et six de l'autre.

La route de Caumont au Thor fut impraticable sur deux kilomètres : « l'eau arrivait au pas de course », dira un témoin au juge de paix.

La pénurie d'eau

Le village était peu fourni en fontaines pouvant alimenter la population en eau potable, et n'avait pas les moyens d'en créer de nouvelles. La demande du marquis de Ribiers (propriétaire du château de la Chapelle et ancien maire) de se rendre acquéreur de « la plus grande partie de la garrigue inculte », fut donc bien accueillie par la municipalité, qui aliénera ce bien communal, pour permettre la construction de fontaines nouvelles afin de pallier la pénurie d'eau.

L'honneur du Maire

En 1858, à la suite d'une réclamation portant sur une taxe sur les porcs destinés à l'abattage, que le préposé à l'octroi quittant sa charge, avait encaissée pour la commune, alors que les animaux étaient encore vivants (alors que la taxe n'aurait dû être perçue qu'après l'abattage), le secrétaire de mairie, Eugène Brémond, prit la défense de l'honneur du Maire, en écrivant à l'accusateur :

« Que ton neveu sache que, ni le Maire, ni moi, ne sommes capables d'exiger un centime de ce qui ne nous appartient pas, et que, ni l'argent, ni l'or, ne seraient capables de nous tenter, et de nous faire dévier de la ligne droite que nous n'avons jamais cessé de suivre un seul instant ».

Installation d'un moulin à huile



En 1864, Jacques Vidal installera un moulin à huile dans sa maison rue des Bourgades. C'est la maison qui se trouve au-dessus de la maison paroissiale, et dont le portail s'ouvre au nord-ouest de la Fontaine Tavan. Quand ce moulin cessa de fonctionner, quelques années plus tard, la maison fut occupée jusqu'en 1930, par le troupeau du berger Tiénot. Seule subsistait encore le socle de la meule.



L'ÉPIDÉMIE DE CHOLÉRA DE 1854

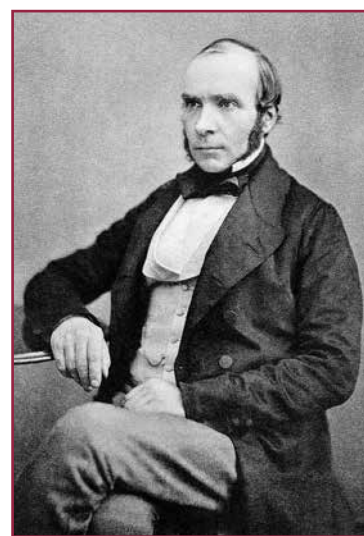
Jusqu'au Moyen Âge, le choléra est resté cantonné en Asie du Sud.

La première description historique par un Européen est faite en 1503 par un officier de Vasco de Gama, qui décrit une épidémie de diarrhées cataclysmiques rapidement mortelles (en huit heures) et provoquant 20 000 morts à Calicut (Inde). L'arrivée de plus en plus fréquente d'Européens (Portugais, puis Hollandais, Français et Anglais) et de leurs vaisseaux au long cours facilite la diffusion de la maladie dans tous les pays limitrophes de l'Inde.

Les épidémies se développeront au XIXe siècle en véritables pandémies qui atteignent le Moyen-Orient, l'Europe et les Amériques. La puissance du choléra est démultipliée par le passage de la marine à voile à la vapeur, et par l'arrivée du chemin de fer.

La troisième pandémie de choléra est une épidémie à l'échelle mondiale qui a sévi entre les années 1852 et 1860. Elle est généralement considérée comme la plus dévastatrice des grandes pandémies historiques. Partie de l'Inde elle s'est étendue à de vastes zones d'Asie, d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Afrique. Elle a décimé plus particulièrement la Russie où la maladie a fait plus d'un million de victimes.

En 1853 et 1854, le choléra a causé la mort de 23 000 personnes en Grande-Bretagne avec plus de 10 000 décès dans la seule ville de Londres. Le médecin britannique John Snow (1813-1858) découvre en 1854 que la maladie est transmise par l'eau, une découverte fondamentale qui permettra par la suite de contrôler la propagation de la maladie. Snow étudie l'origine géographique des cas de choléra dans le quartier londonien de Soho et réussit à retrouver la fontaine publique à l'origine de la maladie. Après qu'il a persuadé les autorités de faire retirer la poignée de la pompe de la fontaine, on voit immédiatement décroître le nombre de nouveaux cas dans ce secteur.



John Snow

A Gadagne, le tableau des cas de maladie et de décès survenus est impressionnant. L'épidémie sévira du 27 juillet à fin septembre 1854, et s'arrêtera lorsque les chaleurs seront passées. On déplorera 56 victimes, sur une population alors de 1 473 habitants (soit près de 4% du total).

Le 3 mai suivant, le Conseil municipal vote des félicitations à « Monsieur Pastour, médecin du Bureau de Bienfaisance qui, quoique lui-même malade, n'a épargné ni peines ni fatigues pour soigner les personnes atteintes de ce fléau, portant indistinctement ses soins aux pauvres comme aux riches ».

QUARTIER LIBRE

QuartierLibre vous invite à la représentation de «**La grand-mère de Jade**» (d'après le roman de F. Deghelt) : une adaptation contée théâtralisée (à partir de 10 ans). Avec Frédérique Flèche et Etienne Liénard-Mercy

Le 9 décembre 2017 à 20h 30,

à l'espace l'Ouïe de Julianna (155, chemin du Vieux Moulin).

«Le jour où Jade apprend que ses tantes veulent mettre sa grand-mère dans une maison de repos, elle décide de lui proposer de l'enlever ! De venir vivre avec elle... à Paris !

Jade va alors découvrir sa grand-mère. Celle qu'elle ne connaissait que comme sa « mamoune » parfumée à la violette, va s'avérer être une femme passionnée et passionnante.

Les deux femmes nous entraînent dans un voyage plein de surprises, traversant près d'un siècle de notre histoire, des lieux habités, des personnages hauts en couleur.

Entre amour de la littérature, des beaux mots et de la vie, c'est d'humanité dont il s'agit. »

Information ou réservations au 06.77.89.10.68

Soirée gratuite, libre participation au chapeau entièrement reversée aux deux artistes.

Pots de l'amitié en fin de spectacle et mets partagés tirés de vos paniers.

FOYER RURAL



BALÈTI DES COPAINS

Bienvenue à tous, danseurs et musiciens de la région, amateurs et professionnels, pour une nuit balèti !!

Samedi 2 Décembre 2017

Ouverture Balèti 20h30 – Salle Jean Garcin
1462 av. Voltaire Garcin – Château de la Chapelle

Chateauneuf de Gadagne

Tarif Entrée : 3 €

Repas partagé tiré du sac à partir de 19 h00suivi du bal !

OBLIGATOIRE : La salle est une salle parquetée, merci en conséquence de ne pas venir en chaussures à talons, privilégiez des chaussures souples (sans semelle noire/traces)

CONTACT : 04 90 22 04 42 ou FRL 04 90 22 12 63

Randonnée

Dimanche 3 décembre : Le Beaucet Lina & Françoise - Rdv 9h place de la Poste en voitures particulières.

Contact : Lina 06 83 09 97 17

Audition musicale

Lundi 18 décembre, 18h30, salle Jean Garcin (Château de la Chapelle).

Entrée libre.

Les cours s'arrêteront du samedi 23/12 au dimanche 7/01/2018.

Toute l'équipe du Foyer Rural vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année !

CONCERT DE NOËL



Concert de Noël

Ensemble Vocal Robert Grimaud
de l'Isle sur la Sorgue
direction : René Linnenbank

Samedi 9 décembre à 16h

Église de Châteauneuf-de-Gadagne
libre participation
contribution au

TÉLÉTHON 2017

L'ensemble Vocal du Choeur Robert Grimaud de l'Isle sur la Sorgue a le plaisir de proposer un **concert de Noël**, avec un programme de chants de Noël et de chants sacrés. Ce concert sera dirigé par le nouveau chef de l'ensemble vocal, René Linnenbank, qui a pris la suite de Sébastien Di Mayo avec ce petit groupe, le grand chœur restant sous la direction de Sébastien Di Mayo.

CASTELNOVÈNCO

Lors de l'Assemblée Générale, le Président Max Peyremorte, faisant le bilan de l'activité de la saison écoulée, a indiqué avoir reçu une plainte du Centre d'enfants du quartier des Matouses, parce qu'un chasseur avait tiré en direction du centre en présence des enfants, leur occasionnant une grosse frayeur. Un poste était effectivement présent à environ 10 m de la clôture et les ouvertures de tirs étaient dirigées vers le centre, ce qui est formellement interdit. Des consignes ont été données aux gardes particuliers de dresser P.V. si ce poste était installé à nouveau.

Le bilan financier fait apparaître un résultat positif, pour un nombre de chasseurs en légère baisse.

La chasse aux sangliers fait apparaître que 26 animaux ont été abattus sur le territoire.

Les résolutions suivantes sont adoptées :

Approbation des comptes ; Maintien du prix des cartes soit (Sociétaires 70€, Etrangers 230€, Carte Journalière 20€) ; M. Faraud Maxime est renouvelé chef de battue ; un seul carnet de battues + 1 carnet de tir à l'affût seront demandés ; l'interdiction de chasser les mercredis, sera suspendue pour la saison 2018/2019 ; Demande à la Mairie d'étudier la possibilité d'installer des panneaux signalant le passage d'animaux route de Saint Saturnin et route de Morières ; un essai de repeuplement en lapins sera effectué en fin de saison dans deux quartiers à définir.

ANIMOTHÈQUE

La ludothèque associative **l'Animotheque** invite les enfants dès 4 ans à illustrer leur chant de Noël avec des formes géométriques lors d'un **atelier Tangram et comptines**. L'activité aura lieu à l'étage de la médiathèque **mercredi 13 décembre** de 14h30 à 16h. Atelier gratuit mais réservation obligatoire sur : animotheque@netcourrier.com

SALON DE L'ÉTUDIANT



SALON DE l'Etudiant

AVIGNON

SAMEDI 2 DÉCEMBRE

La 4ème édition du Salon de l'Etudiant d'Avignon aura lieu au Parc des Expositions le 2 décembre. Ce salon a pour mission d'informer et d'accompagner les 15-25 ans dans le choix de leurs études.

SPORTING CLUB

En **Foot Compétition**, 3 équipes seniors sont engagées en District 2, 3 et 4. Notre équipe fanion a eu un beau parcours en coupe de France. Rapidement éliminée en coupe Rhône-Durance, elle s'est maintenant qualifiée pour les 8ème de finale de la coupe Ulysse Fabre. L'équipe réserve est quant à elle qualifiée pour les ¼ de finale de la coupe de l'Espérance. Chez les jeunes, le Sporting a une équipe U17 et deux équipes U15. Au niveau du Foot Animation, le club est présent dans les catégories U12-13 (2 équipes), U10-11, U8-9 (2 équipes) et U6-7.

Le club fédère plus de **220 licenciés** qui sont encadrés par un peu plus de 25 dirigeants.

Site: sportingclubgadagnien.footeo.com/

Evènement : Le SCG organise son loto annuel. N'oubliez pas d'acheter vos cartons!



8 Décembre

Salle l'Arbousière

Le Sporting Club Gadagnien vous invite à son traditionnel ...



LOTO

- 18 quines
- 6 cartons pleins
- et... qui perd ... gagne!

début 21h

Nombreux lots à gagner :

Téléviseur, PS4, Climatiseur Réversible Jambons, Paniers Gamis, Bons d'achats lots de viande, Repas Gastronomiques ...

NOËL A L'ÉGLISE



Depuis plus de 4 générations, joie et fête se mêlent dans notre beau village au moment de Noël, par la magie de la crèche provençale vivante, rehaussée par les chants et musiques traditionnels parfois séculaires.

Venez découvrir, ou redécouvrir cet événement, suivi de la messe de minuit.

LI BON VIVÈNT

3 décembre : Gala à partir de 14 h

5 et 19 décembre : jeux de société à 14h30
salle Anfos Tavan

19 décembre : Apéritif de fin d'année pour
tous les adhérents

A noter également le **27 janvier** : Assemblée
Générale

DÉCEMBRE

Son nom vient du latin **decem** (dix, car il était le dixième mois de l'ancien calendrier romain. Le nom de décembre, emprunté tardivement (en 1119) au latin, ne s'est imposé comme le 12^e mois de l'année qu'au XVI^e siècle.

Au Moyen Âge, les pays de la chrétienté utilisaient le calendrier julien et commençaient la numérotation de l'année à une fête religieuse importante, comme le 25 décembre (Nativité de Jésus), le 25 mars (Annonciation), voire à Pâques, comme dans certaines régions françaises.

En France, décembre s'impose comme le 12^e mois, lorsque le roi Charles IX décide, par l'Édit de Roussillon en 1564, que l'année débiterait désormais le 1^{er} janvier. Le pape Grégoire XIII étendra cette mesure à l'ensemble de la chrétienté avec l'adoption du calendrier grégorien en 1582.

Une pointe d'humour
Dieu a sagement agi en plaçant
la naissance avant la mort ; sans
cela que saurait-on de la vie ?

ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

L'enthousiasme pèr la *lengo* est toujours présent. A Vaison, Thibault Plantevin, professeur de musique, a formé avec ses élèves, une chorale qui chantera des chants de Noël en provençal, dans diverses manifestations.

Le **Samedi 9 décembre**, L'Escolo sera présente à partir de 9h30, place du Marché (vente d'oreillettes et de bricelets au profit de Téléthon).

Le **Samedi 16 décembre** à 14h30 Salle A. Tavan, elle vous proposera **Les 13 Desserts traditionnels de Noël**, avec animation, chorale, cascadeleto, saynète, tombola.
12 € / pers. Réservation nécessaire avant le 12 Décembre au 04 90- 22 23 49.

A Santo-Luço, li jour augmenton d'un saut de clusso - Li jour entre Nouvè e li Rèi, marcon lou tèms de douge mes.

Bono fèsto de fin d'annado pèr tóuti!

VÉLO CLUB

Le vélo club a organisé, le 11 novembre, la 41^e édition de son cyclocross. Grâce au dévouement des bénévoles du club, des services techniques de la mairie et des participants venus en nombre, cette journée a été une réussite totale. Au niveau des résultats, on notera le doublé des pensionnaires du club en cadets, avec Grieco Lucas et Bédini Albin.

Du côté de l'école de cyclisme, le club a trusté de nombreux titres et des podiums entiers au *Trophée de Vaucluse*. Sur les dix-huit titres, douze sont remportés par nos licenciés. Un grand bravo donc à Bonnet Schneider Maxime, Lemerrier Clémence, Michel Laurette, Bourdon Léna, Gagnière Léa, Jullian Évan, Imbert Julie, Manganelli Loan, Bertrand Manon, Chastel Carla, Colas Joris et Dumaine Glawdys qui sont champions de Vaucluse 2017 des écoles de cyclisme. Au général par équipes, le club remporte une nouvelle fois le titre de champion de Vaucluse.

Chez les plus grands, Plauche Victoire et Plauche Romaric, qui avaient participé à la 1^{ère} manche de la coupe de France de cyclocross, ont essayé de confirmer leurs performances lors de la 2^e manche. Malheureusement, les conditions de courses dues à la pluie et à la boue de Bretagne, ont eu raison de leur courage et de leur ténacité. Rien de grave toutefois car il reste encore une manche à Jablines (77), en décembre, pour confirmer leur valeur.

Au niveau de l'agenda à venir, le club vous donne rendez-vous le samedi 9 décembre à 9 h place du marché pour le rallye du téléthon, ouvert à tous avec des circuits pour tous niveaux.

Un autre rendez-vous incontournable du club est à noter sur les tablettes : le loto du premier janvier 2018 à 17 h.

LE BAN DES ARTS

LE BAN DES ARTS DE GADAGNE
Village en Provence

A l'occasion du centenaire du premier Tango chanté de l'histoire, "*Mi Noche Triste*" de **Carlos Gardel**, le Ban des Arts de Gadagne, a souhaité consacrer une soirée hommage à cet artiste, légende universelle, en proposant une création en "première française", le

Dimanche 17 décembre, à 16h

à Blanche Fleur (401, chemin du Moulin Neuf)



Ce spectacle créé à Gadagne est la première version de celui qui doit être ultérieurement présenté sur une scène nationale. Le propos est de montrer comment se construit et s'accomplit une chanson-phare, où la danse a toute sa place. Le Tango devient un drame chanté qui partage la douleur de l'homme abandonné par la femme aimée, le vague à l'âme, la nostalgie, la cruauté de la vie solitaire. Autant de thèmes qui ont nourri les tangos, miroirs de la population de Buenos Aires en ce début de XX^e siècle, composée de grands flux migratoires venus d'Europe.

Ce spectacle-hommage se développera avec la mise en scène de ses succès chantés et dansés au cours de ses voyages.

A la suite du spectacle, mis en scène par **Pierre Constant**, vous serez invités à une **Milonga** (manière de danser le tango) que vous pourrez pratiquer avec les danseurs du spectacle, qui se feront un plaisir de vous faire découvrir les gestes, les mouvements, les rythmes et les figures de cette danse envoûtante et superbe.

La cave Clément proposera une dégustation de ses vins à la fin du spectacle.

Entrée : 15 €

Réservation nécessaire au 04 90 22 22 28
ou par mail : lebandesartscdg@gmail.com

PATCHWORK



Les ateliers de l'association France Patchwork auront lieu, au mois de **décembre**, de 14h à 17h, salle Anfos Tavan les :

Vendredis 1 et 15
et Jeudis 7 et 21

LA STRADA

Mercredi 13 décembre, 20h30 aux Pénitents



Woodstock, Flower Power, Révolution Sexuelle: trois ans se sont écoulés depuis mai 68 mais la vague de libération ne semble pas avoir atteint le petit village suisse d'Appenzell. En mère au foyer exemplaire, Nora ne conçoit d'ailleurs pas sa vie autrement. Pourtant, à l'approche d'un référendum sur le droit de vote des femmes, un doute l'assaille : et si elles s'affirmaient davantage face aux hommes ? A mesure que Nora propage ses drôles d'idées, un désir de changement s'empare du village, jusque chez les plus récalcitrantes...

Vendredi 22 décembre, à 20h30



Nathalie Pêcheux, professeure de lettres divorcée, passe quasiment du jour au lendemain de mère attentionnée à jalouse malade. Si sa première cible est sa ravissante fille de 18 ans, Mathilde, danseuse classique, son champ d'action s'étend bientôt à ses amis, ses collègues, voire son voisinage... Entre comédie grinçante et suspense psychologique, la bascule inattendue d'une femme.

Darrié nouvè d'uno bravo Memèi

Ero nascudo, pèr un bèu jour d'ou mes de mai, la proumièro de dos sorro e un fraire dins uno gènto famiho, d'aquest poulido cièuta de la Droumo, monte dos renguiero d'oustau bourdejavon uno pichoto carrièro dins un valoun en pendo, e que se dis **Treissière**.

Toutisaquèstifamihodou moumen, representavon lis estajan d'aquesto cièuta, desempièi uno moulounado d'annado. La Memèi que vous n'en parle encuei, avié agu, causo tras que rare d'aquéu tèms, si quatre-vints-ans.

Sa maire defuntè alor qu'elo avié vounge an e soun paire fuguè seriosamen blessa à la marrido guerro de quatorge-dès-vue.



Teissières (82 habitants)

Es elo, dounc, que duguè s'ocupa de si fraire e sorro, e fuguè pas un amusamen : ie fasié sa soupo de cade jour, petassavo, courduravo, lessivavo si vèsti, e comte-tengu d'aquèstis obro, avié gaire de tèms pèr se pausa, mai acò èro naturalo pèr elo.

Si fraire e sorro grandiguèron tranquilamen: l'eina devenguè gardo-campestre à Sant Nazari-Dou-Desert. Sa sorro fuguè la pous-tièro de la vilo de Curnier e la mai jouine fuguè secretari de la coumuno de Villo-Perdrix.

Elo, fuguè bèn-lèu, la souleto estajanto de Treissière, e countuniavo de cultiva quàuqui lièume, d'abari si cabro, de pedassa soun vèsti e de campa de bos pèr alimenta lou fiò de la chaminèio que i'éro necite tout l'an, siegue pèr faire bouli sa soupo cade jour, e se caufa l'ivèr. Mai lis annado i'alourdissien lou pes dis an, e avié forço peno pèr faire sa soupo.

Lou jour de l'an, soun drole venguè pèr ié souveta uno bono annado, mai à soun grand amarun, veguè lou fiò amoussa e sa maire tambèn.

Avié lis iue grand dubert. Alor, lou drole assaja de ié barra, mai sènso resalto : sa maire avié touto sa vido regarda li causo en faço e avié fa parié lou jour de sa despartido.

Dernier Noël d'une brave Mamé

Elle était née par un beau jour du mois de mai, la première de deux sœurs et un frère, dans une gentille famille, de cette jolie cité de la Drôme, où deux rangées de maisons bordaient une petite rue, dans un vallon en pente : **Teissières**.

Toutes les familles étaient installées depuis fort longtemps dans cette cité, et la mamé dont je vous parle aujourd'hui, avait atteint, chose très rare en ce temps-là, ses quatre-vints-ans. Sa mère était morte alors qu'elle avait onze ans, et son père avait été sérieusement blessé à la maudite guerre de quatorze-dix-huit.

Elle dut donc s'occuper de ses trois frères et sœurs, plus jeunes qu'elle, et ce ne fut pas une partie de plaisir. Elle leur faisait la soupe chaque jour, reprenait, cousait et lavait tous leurs vêtements et, compte-tenu de tout ce travail, elle n'avait guère le temps de se reposer, mais elle faisait tout cela naturellement.

Ses frères et sœurs grandirent plus tranquillement. L'ainé devint garde-champêtre de Saint-Nazaire-le-Désert. Sa sœur fut la postière de la ville de Curnier, et la plus jeune fut la secrétaire de Villeperdrix.

Elle fut bientôt, la seule habitante de Teissières. Elle continuait à cultiver des légumes, à élever ses trois chèvres, à reprendre ses vêtements et à ramasser du bois pour alimenter le feu de la cheminée, qu'elle utilisait toute l'année, pour faire bouillir sa soupe aussi bien que pour se chauffer l'hiver. Mais les années alourdissaient le poids des ans, et elle avait de plus en plus de peine pour vaquer à ses occupations.

Le jour de l'an, son fils vint lui souhaiter une bonne année, mais, à son grand désarroi, il vit le feu éteint, et sa mère également.

Elle avait les yeux grand-ouverts. Il essaya de les lui fermer, mais sans résultat : sa mère avait regardé les choses en face toute sa vie, et elle avait fait pareil le jour de son départ.

Père Courbet, de Castèunou



Les Réveillons de la Solidarité : Offrons un réveillon à ceux qui n'en ont pas

Pour certaines personnes, souvent en situation précaire, la solitude des soirs de fête vient s'ajouter à leur isolement quotidien. C'est pour elles que la Fondation de France a créé les Réveillons de la Solidarité, des fêtes solidaires et participatives de fin d'année qui permettent de tisser des liens qui s'inscrivent dans la durée.

Les Réveillons de la Solidarité offrent un moment de partage chaleureux et festif à des personnes fragilisées dans leur quotidien. Que ce soit pour des raisons d'emploi, d'âge, de handicap, de situation familiale ou de maladie, leur situation d'isolement se révèle avec encore plus d'acuité en cette période de fin d'année. Par leur mixité, les Réveillons de la Solidarité favorisent les rencontres et les échanges entre des personnes. Au-delà de cette soirée, les Réveillons de la Solidarité créent ainsi des liens durables.

La Fondation de France lance un appel auprès du public pour soutenir près de 150 fêtes solidaires et participatives partout en France.

La Fondation de France lance un appel auprès du public pour permettre le soutien des **Réveillons de la Solidarité en 2016. Pour faire un don :**

en ligne : www.fondationdefrance.org/Reveillons-de-la-solidarite

par chèque à l'ordre de : « Fondation de France - Réveillons de la Solidarité », 40, avenue Hoche - 75008 Paris